

## Rezensionen / recensions / recensioni

1. Normand, Romuald (2011). *Gouverner la réussite scolaire. Une arithmétique politique des inégalités*. Berne: Peter Lang/ENS de Lyon. 260 p. + XII p.
2. Felouzis, Georges & Hanhart, Siegfried (2011). *Gouverner l'éducation par les nombres? Usages, débats et controverses*. Bruxelles: De Boeck, Raisons éducatives. 231 p.

Les courants contemporains en matière de nouvelles gouvernances n'ont pas fini de susciter recherches et publications dont aucune ne peut faire l'impasse sur le déplacement des questionnements à l'échelle internationale, quand bien même l'objet analysé peut être national, voire local.

1. Le premier que nous parcourons ici, *Gouverner la réussite scolaire. Une arithmétique politique des inégalités*, est une monographie signée par Romuald Normand qui se penche sur la question de l'efficacité de l'école. Mais ce n'est pas, comme le précise d'emblée l'auteur en introduction de son livre, pour répondre à la question: «Qu'est-ce qu'une école efficace?». Il s'agit «de prendre pour objet les recherches déjà conduites sur ce domaine, de les placer dans une perspective historique et comparative selon une approche de sociologie politique» (p. 1). L'ouvrage a pour ambition de contribuer au débat français en «explicitant certaines opérations de traduction des instruments de mesure entre des espaces nationaux et transnationaux» (p. 5). Il propose, plus largement, une analyse des divers champs de constitution de la mesure en éducation et reconstitue la manière dont ont été définis les instruments de mesure, dont ont été configurées plusieurs communautés épistémiques et les réseaux qu'elles constituent. Trois parties structurent le propos. La première: «Gouverner la réussite scolaire. Une arithmétique politique des inégalités» (le titre de l'ouvrage), emmène le lecteur aux sources anglo-saxonnes de la mesure des inégalités, «entre sélection des talents et démocratisation de l'école» en revenant aux sources de l'affirmation de la politique fédérale des États-Unis et en décrivant l'apogée du modèle compréhensif en Angleterre. Le deuxième chapitre se situe en France pour se pencher sur «l'égalité des chances et la politique française des statistiques», convoquant notamment Bourdieu (contre les tests) et l'approche française de l'école efficace. Le troisième chapitre de cette première partie reprend la «critique du projet égalitaire: les rhétoriques de la Nouvelle Droite» et retourne en Angleterre (et sa crise de l'École compréhensive) puis aux États-Unis, lorsque les idées conservatrices ont pu prendre leur revanche (et notamment le rapport *A Nation At Risk*).

La deuxième partie de l'ouvrage investigate «De nouvelles sciences de gouvernement de l'éducation à l'échelle internationale». Le chapitre 4 analyse les experts et les réseaux, indicateurs d'un espace international de calcul: l'enjeu des comparaisons internationales, la doctrine officielle de l'investissement en capital humain ou encore la politique de l'évidence, les enjeux du travail de la preuve sont

autant de thème abordés dans ce chapitre. Le chapitre 5: «Mesurer la société de la connaissance: l'édification d'un gouvernement européen de l'éducation» et le chapitre 6: «Métrologies de l'efficacité, sciences de gouvernements et controverses scientifiques» montrent bien comment entre politiques et chercheurs, le débat est largement ouvert, loin d'être tranché.

La troisième et dernière partie du livre étudie «l'État managérial et les politiques d'obligation des résultats en éducation». Une analyse des réformes anglo-saxonnes, «Du choix de l'école à l'obligation de résultats» alimentent le 7<sup>e</sup> chapitre; le 8<sup>e</sup> présente le «Nouveau Management Public: les épreuves de la troisième voie». Enfin, le 9<sup>e</sup> et dernier chapitre revient en France pour examiner la trajectoire de l'obligation de résultats et les recompositions de l'État français.

Ayant proposé ce large panorama de la problématique de l'arithmétique politique des inégalités, l'auteur pose, en conclusion, une question essentielle qui intéresse toute la communauté des chercheurs en éducation: «À l'avenir, la sociologie de l'éducation pourra-t-elle conserver une position critique et se démarquer des sciences du gouvernement?» (p. 224). Et de convoquer Durkheim: «Seule la sociologie, écrivait Durkheim, peut renseigner les fins de l'éducation, en les rattachant aux états sociaux quand la conscience publique est troublée et incertaine» (p. 225).

2. L'autre ouvrage que nous parcourons, *Gouverner l'éducation par les nombres? Usages, débats et controverses*, ouvre son propos sur un questionnement parent: «Quels sont les liens qui unissent l'évaluation comme instrument des politiques publiques d'une part et les sciences sociales de l'autre?» (p. 11). «Politiques éducatives et évaluation: nouvelles tendances, nouveaux acteurs»: les auteurs invités à contribuer à ce numéro de *Raisons éducatives* montrent comment chacun, dans son contexte, a conservé son autonomie critique et pose un regard éclairé sur les évolutions en cours au niveau international. «L'existence même de cet ouvrage montre que nous possédons aujourd'hui assez de recul pour comprendre les usages et les conséquences de l'évaluation non pas seulement *in abstracto*, mais de façon concrète et empirique» (p. 28), de l'idéal politique «dont la régulation et la transparence seraient assurés par des comptes rendus objectifs» à «la réalité concrète des usages contextualisés de l'évaluation qui en changent nettement le visage et révèlent des situations tout autres» (p. 28).

Les contributions montrent donc plusieurs exemples contextualisés, des exemples différents des questions et problèmes que peuvent poser les nouvelles politiques éducatives en France, au Québec, à Genève. Catherine Paradeise (Université de Paris-Est Marne-La-Vallée) et Jean-Claude Thoenig (Université de Paris Dauphine) analysent les «réformes et ordres universitaires locaux» (en France). Christian Maroy (Université de Montréal et de Louvain) et Catherine Mangez (Université de Louvain) étudient la «construction des politiques d'évaluation et de pilotage du système scolaire en Belgique francophone» et son nouveau «paradigme politique et médiation des experts».

Nathalie Mons (Université de Paris-Est Marne-La-Vallée) et Marcel Crahay (Universités de Genève et de Liège) se demandent si «l'évaluation des

performances scolaires des élèves [n'est pas] un instrument d'évaluation des politiques éducatives?». Autre chapitre dont les élèves français sont l'objet, mais qui sans aucun doute intéresse tous les politiques: celui de Pascal Bressoux et Laurent Lima (Université Pierre-Mendès-France et Joseph-Fourier, Grenoble) qui ont investigué sur «la place de l'évaluation dans les politiques éducatives: le cas de la taille des classes à l'école primaire en France» et les problèmes posés par une interprétation politique partielle de résultats de recherche.

Dans un registre national, Anne Barrère (Université Paris-Descartes) montre «les contradictions organisationnelles de l'évaluation» à partir de l'expérience contrastée de chefs d'établissements français. Toujours à propos des chefs d'établissement mais au Canada, Branka Cattonar (Université de Louvain) et Claude Lessard (Université de Montréal) trouvent eux aussi bien des contradictions et ambivalences auprès des directions d'écoles. Dans leur article, ils analysent comment sont réalisés les «développement de l'évaluation externe et restructuration du métier de direction d'établissement scolaire au Canada». Leur conclusion est nuancée: s'il est certain que les directions d'école adhèrent au projet des nouvelles régulations qui se met en place, elles avouent dans le même temps une insatisfaction professionnelle plus forte concernant la charge de travail, la diminution du sentiment de maîtrise des situations, l'augmentation de la méfiance et des rivalités etc.

Les trois derniers chapitres de l'ouvrage collectif concernent Genève: Georges Solaux (Université de Bourgogne), Jean-Marc Huguenin (IDEHAP, Lausanne), Jean-Paul Payet (Université de Genève) et José V. Ramirez (HEG et *Leading House* en économie de l'éducation, Genève) se penchent sur l'évaluation, la concertation et la décision en se demandant quelle est leur place dans la régulation du système éducatif à l'aune du cas de l'enseignement primaire genevois. José V. Ramirez (HEG et *Leading House* en économie de l'éducation, Genève) revient, dans un chapitre sur «L'évaluation des élèves, externalisation et hétérogénéité» sur les avantages et désavantages des évaluations centralisées en termes d'équité sociale. Jean-Marc Falter (Université de Genève et *Leading House* en économie de l'éducation) se penche sur «l'importance des compétences évaluées dans les avantages liés à la formation sur le marché du travail».

*En résumé:* Celui qui est intéressé par la question des propositions des nouvelles gouvernances, que ce soit aux niveaux historique, sociologique, aux niveaux des intentions politiques et des effets constatés dans différents contextes nationaux, régionaux et auprès de différents acteurs, trouvera dans ces deux ouvrages de très intéressantes analyses et résultats de recherche. Il pourra aussi, si le besoin d'approfondir se fait sentir, puiser dans l'imposante bibliographie des deux ouvrages pour alimenter une réflexion et des interrogations que les orientations et décisions politiques internationales vont certainement susciter encore longtemps.

*Danièle Périsset, HEP-Valais et Université de Genève*